



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

**Office fédéral de la communication OFCOM**  
Division Radio et télévision

2501 Biel/Bienne, OFCOM, nyb

Aux destinataires figurant sur la liste annexée

Notre référence : 5210-50/1000284255  
Dossier traité par : Bettina Nyffeler  
Biel/Bienne, le 4 février 2011

### **Consultation sur les études consacrées à l'avenir des médias en Suisse**

Madame, Monsieur,

Le 12 juin 2009, le conseiller national Hans-Jürg Fehr a déposé un postulat intitulé "Garantir la diversité de la presse" (cf. le texte du postulat, annexe 1). Compte tenu du rôle des médias dans la démocratie, le postulat demande au Conseil fédéral de rédiger un rapport consacré à l'avenir des médias imprimés. Vu la tendance actuelle à la convergence des médias, l'OFCOM a élargi la question du conseiller national Fehr et commandé des études scientifiques sur la situation de la presse et des médias électroniques. Sur la base des résultats obtenus, le DETEC rédigera son rapport destiné au Conseil fédéral. Il est prévu que celui-ci examine le rapport en réponse au postulat Fehr avant les vacances d'été.

Nous vous prions de bien vouloir nous donner votre avis sur les études commandées en réponse au postulat Fehr jusqu'au

**11 mars 2011**

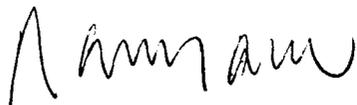
par courrier électronique à l'adresse suivante: [Anhoerung\\_RTV@bakom.admin.ch](mailto:Anhoerung_RTV@bakom.admin.ch)

Notre référence: 5210-50/1000284255

Vous trouverez les documents (cf. annexe 2) concernant la situation des médias en Suisse sous [www.ofcom.admin.ch](http://www.ofcom.admin.ch) > Thèmes > Radio et télévision > Actualités

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de la communication OFCOM



Matthias Ramsauer  
Vice-directeur

Annexes: 1) Postulat Fehr, 2) Liste des études, 3) Liste des participants à la consultation

## **Annexe 1: Postulat déposé par le conseiller national Hans-Jürg Fehr le 12.06.2009**

### **09.3629 – Postulat Garantir la diversité de la presse**

#### **1 Texte déposé**

Le Conseil fédéral est chargé de présenter aux Chambres fédérales, dans le courant de l'année, un rapport sur la situation présente et à venir de la presse en Suisse. Ce rapport mettra notamment en évidence la situation économique des éditeurs, les conséquences des vagues récentes de concentrations sur la diversité de l'opinion, les perspectives d'avenir des journaux gratuits et des journaux en abonnement et les répercussions d'Internet sur la presse. Il présentera en particulier les différences et les spécificités régionales.

#### **2 Développement**

Récemment, le paysage de la presse en Suisse a été marqué par l'émergence des journaux gratuits, par un recul parfois alarmant du nombre d'abonnés et d'annonceurs dans le segment des quotidiens, par la multiplication des titres dominicaux, par des rachats ou des fusions spectaculaires des éditeurs et, enfin, par la suppression de centaines d'emplois de journalistes. La presse connaît donc actuellement des mouvements de grande ampleur, et les événements de ces dernières années ou les conjonctures quant à ce qui se prépare ne sont pas de nature à rassurer. La presse est un maillon important de la démocratie directe; elle joue donc un rôle fondamental à tous les échelons de la vie publique. Aucun des médias audiovisuels ne peut remplacer la presse dans cette fonction. Or, certains éléments laissent à penser que la presse n'est déjà plus en mesure de jouer ce rôle dans plusieurs régions du pays, en raison de tendances monopolistiques, ou qu'elle ne présente plus la diversité souhaitée, et cette tendance risque de s'accroître. Il convient donc d'analyser la situation à temps afin de pouvoir prendre les mesures politiques qui s'imposent. Il faudra tenir compte, aussi bien dans l'analyse de la situation que dans les conséquences qu'on en tirera, des tarifs préférentiels appliqués au transport des journaux, qui constituent des mesures d'encouragement à durée limitée, et envisager des mesures de remplacement par des méthodes plus appropriées.

#### **3 Réponse du Conseil fédéral du 19.08.2009**

Comme le Conseil fédéral l'a expliqué dans sa réponse à la motion 09.3302, il est conscient de l'importance des médias, notamment de la presse, pour la formation démocratique de la volonté. Dans sa réponse à l'interpellation 09.3235, il s'est en outre déclaré prêt à soutenir des projets de recherche consacrés aux mutations du paysage médiatique et aux possibilités de production et de financement durables.

En ce sens, le Conseil fédéral est disposé, avec le concours d'instituts externes, à présenter au Parlement en 2010 un rapport sur la situation et les perspectives d'avenir de la presse en Suisse. Il précise toutefois que les moyens dont dispose la Confédération pour intervenir dans le domaine de la presse sont limités par la Constitution.

#### **4 Déclaration du Conseil fédéral du 19.08.2009**

Le Conseil fédéral propose d'accepter le postulat.

## **Annexe 2: Liste des études**

voir [www.ofcom.admin.ch](http://www.ofcom.admin.ch) > Thèmes > Radio et télévision > Actualités

E. Kradolfer / U. Custer / M. Künzler: Die wirtschaftlichen Entwicklungen der Medien in der Schweiz 2000-2010 – Strukturen und Perspektiven

IPMZ, Uni Zürich, Dr. B. Rimscha / L. Russi: Die Schweizer Medienbranche 2015 – Rechnerische und narrative Szenarien der Medienzukunft

SwissGIS, Uni Zürich, PD Dr. W.A. Meier u.a.: Pluralismus und Vielfalt in Regionalzeitungen. Auswirkungen von Medienkonzentration und Medienkrise auf die Lokalberichterstattung in ausgewählten Regionen in der Schweiz

FöG, Uni Zürich: Prof. K. Imhof / E. Kamber: Medienkonzentration und Medienvielfalt

IAM, Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften, Guide Keel u.a.: Auswirkungen des Internets auf die journalistische Praxis und berufskulturelle Normen

Ecoplan: Evaluation der Wirksamkeit der Presseförderung und alternativer Modelle der Presseförderung

**Annexe 3: Liste des participants à la consultation**

Union Romande de Radios Régionales RRR

TeleSuisse

UNIKOM

Verband Schweizer Medien

Verband Schweizer Privatradios VSP

Impressum

Schweizer Syndikat Medienschaffender SSM

syndicom – Syndicat des médias et de la communication

SRG SSR